

CESIJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG

1. Considérations générales

1.1. Le 22.11.1994 l'A.L.J. a fêté officiellement son dixième anniversaire en présence du Ministre de l'Education Nationale et de nombreuses autres personnalités.

1.2. Pendant la période de référence 1994/95 le législateur a par deux fois donné une base légale aux activités de l'A.L.J.

1.2.1. La loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique a chargé l'A.L.J. d'intervenir pour préparer la transition de l'école à la vie active.

1.2.2. Dans son avis du 3 mai 1995 en matière de politique de l'emploi, le Comité de Coordination Tripartite a chargé, e.a., l'A.L.J. d'assurer l'encadrement psycho-socio-pédagogique des mesures d'insertion socio-professionnelle dans le cadre des Centres de Formation Professionnelle Continue.

« III.6.

a) Recrutement des candidats en collaboration avec l'Administration de l'Emploi, l'Action Locale pour Jeunes et le Service National d'Action Sociale.

.....
.....

e) Pendant la durée des stages, et au moins deux ans après le début du placement en entreprise, une guidance psycho-pédagogique et un suivi socio-professionnel des personnes concernées seront organisés conjointement par les éducateurs des Centres de Formation Professionnelle Continue et de l'Action Locale pour Jeunes. »

La loi relative à l'emploi et à la formation professionnelle du 31.7.1995, qui fournit la base législative à l'avis précité, stipule à l'article VI

« En vue de l'encadrement psycho-socio-pédagogique des demandeurs d'emploi, il est institué auprès du Service de la formation professionnelle du Ministère de l'Education Nationale et de la formation professionnelle un pool de 12 éducateurs/éducatrices gradué(es) qui pourront être attaché(e)s aux Centres de formation professionnelle continue, à l'Action Locale pour Jeunes ainsi qu'à l'Administration de l'Emploi. »

2. Rapport d'activités de l'année scolaire 1994/95

2.1. Les mesures destinées à accompagner la transition de l'école à la vie active des élèves du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique.

La loi du 3 juin 1994 portant création du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique stipule: "... Des mesures destinées à initier et à accompagner la transition à la vie active sont organisées par l'Action Locale pour Jeunes (ALJ) en collaboration avec le service de psychologie et d'orientation scolaire (SPOS) concerné."

Le législateur est donc d'avis qu'une insertion professionnelle constitue un des buts éducatifs essentiels pour les élèves du régime préparatoire.

Dans les neuf lycées techniques où le régime préparatoire fait partie de l'offre scolaire, des enseignants bénéficiant de plusieurs leçons de décharge hebdomadaires prennent en charge les élèves sortants potentiels (les élèves qui sont en dernière année de leur scolarité obligatoire ou qui sont plus âgés encore).

L'objectif principal de l'A.L.J. tout au long de l'année scolaire est d'aider ces élèves dans la phase de transition formation-emploi afin de prévenir leur marginalisation. Voilà pourquoi, il est essentiel qu'ils commencent une formation professionnelle (C.A.T.P., C.C.M., C.I.T.P.) en rapport avec leurs aspirations professionnelles et leurs capacités intellectuelles, mais aussi avec l'évolution du marché de l'emploi.

Pour remplir cette mission, L'A.L.J. propose une panoplie de mesures d'information, de sensibilisation et d'orientation aux élèves sortants.

La spécificité de toutes ces mesures est leur caractère personnalisé.

2.1.1. Les stages d'initiation "Op der Sich no Aarbecht" (voir annexe 1)

L'objectif de ces stages est de faire acquérir aux jeunes les compétences comportementales susceptibles de leur faciliter la prise de contact avec un employeur potentiel et de les informer sur les institutions appelées à les aider dans cette phase délicate que constitue pour beaucoup le passage de l'école à la vie active.

Le matériel didactique sous forme de dossier qui sert à la préparation du stage contient, e.a., des informations sur le contrat d'apprentissage, quelques notions élémentaires de droit du travail, un échantillon d'offres d'emploi, une demande d'emploi et un curriculum vitae types.

La préparation de ces stages, qui est indispensable à leur réussite, peut prendre plusieurs leçons dans le cadre de la branche „initiation à la vie active”.

Ces stages d'initiation ont depuis plusieurs années une envergure nationale car ils touchent tous les élèves sortants potentiels du régime préparatoire de l'E.S.T

Reste à souligner que ces stages permettent aux élèves une première prise de contact avec les responsables du service de l'Orientation Professionnelle de l'Administration de l'Emploi.

2.1.2. Lors de plusieurs **entretiens individuels** pendant l'année scolaire, les enseignants collaborant avec l'A.L.J.,

- aident les élèves à faire un bilan de toutes leurs expériences scolaires (acquis scolaires proprement dits, stages d'initiation professionnelle, ...etc.) informations et réflexions et à définir un parcours d'insertion professionnelle,
- informent et conseillent régulièrement les élèves et leurs parents sur leurs possibilités de formation professionnelle
- aident à la constitution des demandes d'admission au C.T.P. et au C.C.M.

Vers la mi-juillet le dossier avec tous les renseignements sur les élèves sortants recueillis tout au long de l'année scolaire par l'enseignant au service de l'A.L.J. est transmis au bureau régional compétent de l'A.L.J. dont les éducateurs gradués assurent la continuité de l'encadrement psycho-social après la fin de la scolarité.

Les jeunes candidats à un C.A.T.P., C.C.M. ou C.I.T.P. sont contactés par les éducateurs gradués avant la rentrée scolaire pour demander si des contacts ont déjà été noués avec des patrons en vue de la conclusion d'un contrat d'apprentissage.

Vers la fin du mois de septembre un dernier bilan de tous les sortants est fait pour vérifier si le parcours d'insertion défini à la fin de l'année scolaire précédente a effectivement été entamé. (voir annexe 2)

2.1.3. Les **enseignants** du régime préparatoire de l'EST bénéficiant d'une décharge au profit de l'ALJ sont des **personnes de référence** pour les enseignants, les élèves et leurs parents pour tous les problèmes qui concernent la transition de l'école à la vie active.

2.1.4. Les semaines d'information „Ech entdecken Aarbechtswelt” pendant lesquelles le personnel de l'ALJ (enseignants et éducateurs gradués) essaie de sensibiliser les jeunes et leurs parents à la problématique en relation avec la future vie professionnelle des jeunes (voir annexe 3)

Avec une douzaine de semaines organisées par an, cette mesure est restée nécessairement (et malheureusement) au stade de projet pilote.

Les difficultés d'organisation apparues en raison de l'enseignement modulaire font planer des doutes quant à la survie de cette mesure qui a toujours connu un grand succès auprès des élèves.

2.1.5. Les stages pratiques en entreprise (Schnupperlehre) sont organisés par les établissements scolaires en collaboration (plus ou moins intensive selon les régions) avec l'ALJ.

Les résultats de ces stages qui sont communiqués aux responsables de l'ALJ, constituent une information supplémentaire lors de la définition du parcours d'insertion professionnelle précité.

2.2. Le suivi socio-pédagogique des jeunes bénéficiant d'une mesure d'insertion socio-professionnelle dans le cadre des C.F.P.C.

Lors de la réunion du 4.12.1991 le comité de suivi pour les mesures bénéficiant du concours du F.S.E. a donné son accord à l'introduction d'un suivi socio-pédagogique pour les jeunes demandeurs d'emploi en mesure de formation.

L'encadrement socio-pédagogique se situe à plusieurs niveaux:

- dépistage des jeunes pour les mesures de formation offertes aux CFPC,
- choix d'une mesure appropriée,
- suivi des jeunes sur 3 ans tant pendant la phase de formation que pendant celle de la transition du C.F.P.C. à un emploi jusqu'à leur stabilisation professionnelle et sociale..

Si 33 jeunes étaient suivis en janvier 1992 (début du service de suivi socio-pédagogique), la moyenne mensuelle de 1995 dépasse largement le nombre de 500.

Comme le suivi s'étend sur 3 ans, les jeunes qui en bénéficient depuis 1992 sont rayés des listes pendant l'année 1995 au fur et à mesure qu'ils ont été suivis pendant 3 années. Il va de soi que les jeunes, qui ne sont toujours pas stabilisés après trois ans, continueront à bénéficier d'un suivi de la part de l'ALJ sans qu'ils figurent sur les listes précitées.

Le suivi socio-pédagogique de quelque 500 jeunes impose aux collaborateurs de l'ALJ un volume de travail considérable qui les force presque chaque jour à réfléchir sur les priorités de leur travail socio-éducatif.

En effet, il ne faut pas oublier que le suivi précité ne constitue qu'une partie du travail de l'ALJ qui ne dispose que d'un cadre 8,5 postes d'éducateurs gradués.

2.3. La prise en charge des jeunes en milieu ouvert (voir annexe 4)

Ce travail „social” à l'intention des jeunes qui, en dépit des actions préventives de l'ALJ, se retrouvent dans une situation difficile, comprend plusieurs phases:

- la première prise de contact suite à une initiative du jeune ou d'une action de dépistage de la part du personnel de l'ALJ,
- l'établissement d'un projet d'insertion basé sur l'analyse de la situation scolaire et socio-professionnelle du jeune,
- l'assistance lors des différentes démarches nécessaires à la réalisation du projet établi,
- le suivi du jeune jusqu'à une stabilisation de sa situation ou, en cas d'échec, la définition d'un nouveau projet.

3. LE PROJET « VELO EN VILLE » 1995

(voir annexe 5)

Depuis 6 années ce projet de formation offre une initiation professionnelle à des jeunes sortant de l'école et cherchant un emploi ou bien ayant déjà subi un échec professionnel et tentant une deuxième chance sur le marché de l'emploi. Cette initiation professionnelle se fait par une formation théorique mais surtout pratique pendant une année dans le cadre d'un service de location de vélos dans le faubourg Luxembourg-Grund.

Le chef de ce projet est un éducateur gradué de l'Action Locale pour Jeunes Luxembourg, à savoir M. Jeannot Arend, qui s'occupe de l'encadrement tant administratif que socio-pédagogique.

Le service de location est géré par une association sans but lucratif, la DELTA a.s.b.l.

Lors du recrutement des nouveaux stagiaires en automne 1994, une campagne d'information a été lancée auprès de l'Administration de l'Emploi (différents bureaux de placement), des bureaux régionaux de l'Action Locale pour Jeunes, des Centres de Formation Professionnelle Continue ainsi que dans les classes du régime préparatoire de l'E.S.T.

Suite à cette campagne, une quarantaine de jeunes se sont présentés pour un entretien avec le responsable du projet.

En tout, 17 jeunes sont passés par la formation qui a débuté le 9 janvier 1995.

7 jeunes ont abandonné en cours de route, (soit qu'ils ont trouvé un emploi, soit qu'ils ont été écartés en raison de multiples absences non excusées, soit qu'ils n'y étaient plus intéressés).

10 jeunes ont suivi la formation du début jusqu'à la fin, dont

- 3 ont trouvé un emploi (aide-boucher, Goodyear, CATP, mécanicien de vélos),
- 6 font des stages d'orientation de 2 à 4 semaines chez des patrons de leur choix,
- 1 est prévu pour la formation 1996. En effet, il a intégré le projet de formation seulement en juillet 1995. En attendant le début de la formation en janvier 1996, il est inscrit au CFPC Ettelbruck (domaine métal).

Au niveau de notre collaboration internationale, notre travail avec le projet similaire de Trêves (TINA E/V) s'est concrétisé.

Plusieurs vélos ont été recyclés dans le cadre de notre mini-entreprise « Vetrilux », notamment des vélos de service pour

- le bureau de l'Action Locale pour Jeunes Luxembourg,
- la ville de Trêves,
- les pompiers de la ville de Trêves,
- des associations ou des personnes privées.

4. Le projet "léieren liewen"

Dans le cadre de l'objectif 5b (promouvoir le développement des zones rurales) du fonds social européen (F.S.E.), le projet "léieren liewen" a comme objectif l'organisation d'une guidance sociale des jeunes habitant dans des communes visées par l'objectif 5b, l'initiation professionnelle étant assurée par le CFPC d'Ettelbruck.

Deux éducatrices graduées du bureau régional de l'A.L.J. à Ettelbrück et du CFPC d'Ettelbrück ont travaillé pendant 1995 sur trois thèmes différents:

a) Elaboration et expérimentation d'une formation sociale:

Cette formation part de l'idée qu'une vie épanouie repose sur trois piliers (le travail, la vie sociale, le logement) qui doivent se tenir en équilibre.

Bien qu'il faille encore procéder à diverses modifications du programme, les thèmes abordés, les méthodes choisies et les moyens utilisés ont été hautement appréciés par les jeunes. Aucune absence à une journée n'a été due à un manque d'intérêt ou de motivation et le degré de participation aux diverses activités a été élevé.

En 1995, la formation à l'intention d'un groupe de douze jeunes habitant des communes visées par l'objectif 5b et inscrits au CFPC d'Ettelbrück s'est étendue sur toute l'année à raison d'une journée par mois, juillet, août, et septembre exceptés.

Etant donné les résultats encourageants, il est envisagé d'organiser en 1996 une formation similaire, mais révisée, à l'intention de deux groupes de jeunes.

b) Elaboration d'un concept pour la création d'une unité d'entraînement de logement.

c) Recherche d'une maison pour créer une structure d'accueil remplissant différentes fonctions: dépannage de jeunes qui ne peuvent plus habiter chez leur famille, accueil de jeunes qui habitent trop loin pour faire une formation au CFPC....etc.

En outre, des contacts avec le Ministère de la Famille ont été noués afin d'assurer la continuation de la structure après la fin du projet "léieren liewen".

5. Personnel de l'A.L.J.

5.1. En juillet 1995, M. Joe Reiser, responsable du bureau régional à Redange a fait valoir ses droits à la retraite.

Mme Nicole Mich, éducatrice graduée, a pris la relève et travaille deux jours et demi par semaine à Redange.

5.2. Dans le cadre de la formation continue du personnel de l'A.L.J., un voyage d'études dans la région de Saarbrücken a permis de visiter les projets du département „Jugendsozialarbeit" du „Evangelisches Jugendwerk an der Saar".

5.3. A partir de novembre 1994, Mme Lou Schon, éducatrice graduée attachée au bureau de l'A.L.J.- Esch, assure une permanence à Dudelange le jeudi de 14^h-17^h.



LES STAGES "OP DER SICH NO AARBECHT" DE L'ANNEE SCOLAIRE 94/95

Les stages "Op der Sich no Aarbecht" de l'année scolaire 94/95 ont été organisés au Centre de Formation à Marienthal et au CFPC à Ettelbrück.

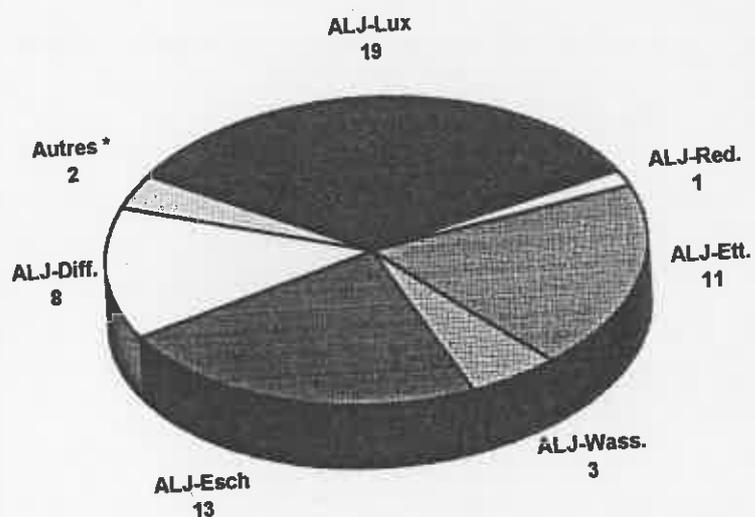
Pendant la période du 24.10.1994 au 28.6.1995, l'ALJ, en collaboration avec l'Orientation Professionnelle, a organisé 57 stages à l'intention des classes du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique et des classes du CFPC de Walferdange.

Deux stages ont été organisés en collaboration avec l'Action Sociale pour Jeunes: le premier dans le cadre du programme "Jonction" pour les détenus du Centre Pénitentiaire à Givenich et le deuxième dans le cadre de la formation d'un groupe de jeunes travaillent pour l'Administration des Ponts et Chaussées.

Au total 796 élèves ont participé aux 57 stages.

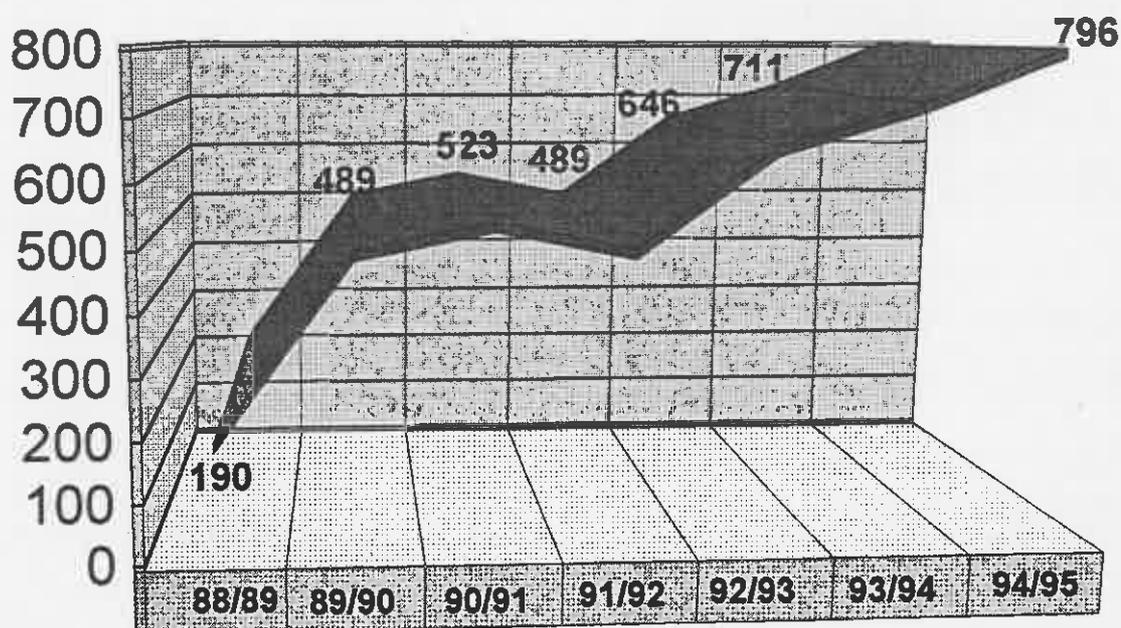
Nombre de stages par bureau régional de l'ALJ:

Le présent graphique montre le nombre de stages organisés pendant l'année scolaire 94/95 par chacun de six bureaux régionaux de l'Action Locale pour Jeunes. Au total 57 stages étaient organisés cette année.



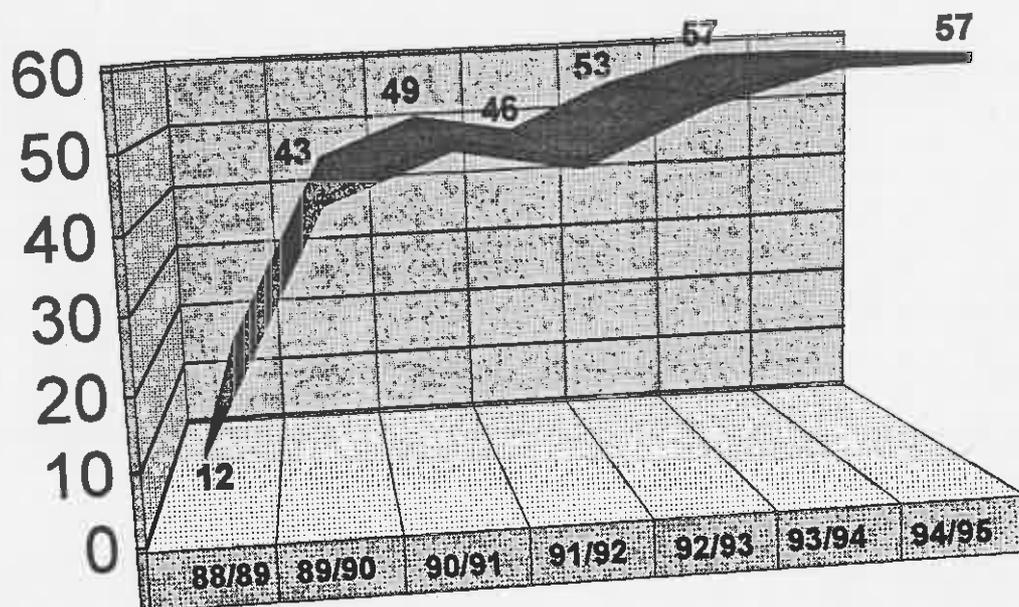
(* autres signifie: le stage organisé dans le cadre du programme "Jonction" en collaboration avec L'ASJ pour les jeunes du Centre Pénitentiaire de Givenich et le stage organisé pour l'ASJ pour la formation du groupe Ponts et Chaussée à Bertrange)

Évolution du nombre d'élèves pendant les sept dernières années:

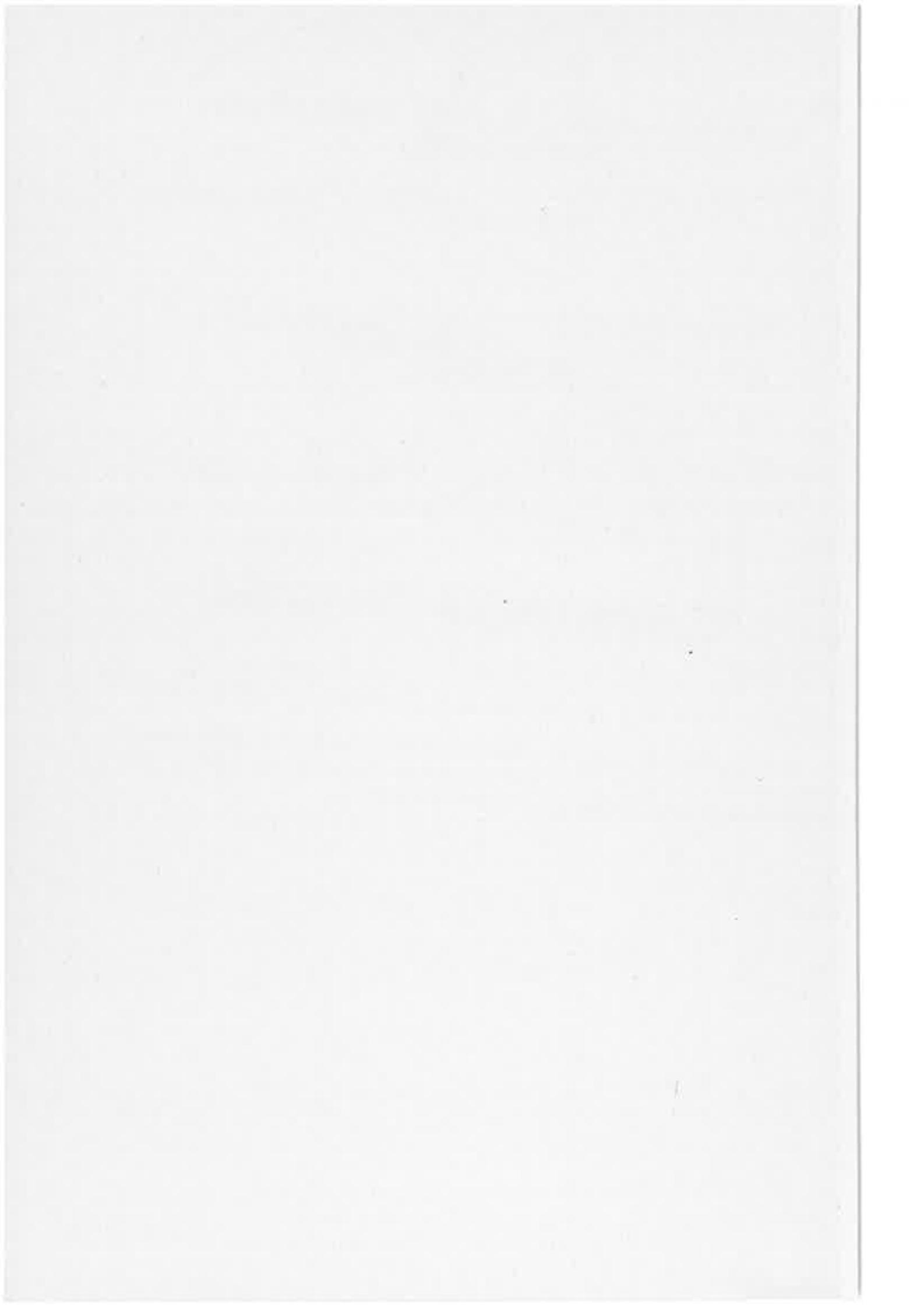


Bien que le nombre de stages organisés soit resté constant (57), le nombre d'élèves a augmenté. Il s'ensuit une augmentation de la moyenne d'élèves par stage (de 12,5 à 14). Cette moyenne, à première vue satisfaisante, ne doit pas faire oublier le fait que certains stages ont été organisés pour plus de 20 élèves, ce qui a mis les responsables devant de sérieux problèmes d'organisation.

Évolution du nombre des stages pendant les sept dernières années:



L'organisation de ces 57 stages permet à la totalité des élèves sortants potentiels (>15 ans) du régime préparatoire de l'E.S.T. de participer à cette importante mesure d'initiation à la vie professionnelle.



Annexe 2

Situation des sortants potentiels du régime préparatoire de l'EST de l'année scolaire 1994/95 au 30 septembre 1995

	sortants scolarisés	sortants en apprentissage			sortants en situation d'emploi	sortants CFPC	sortants sans emploi	autres	Total
		CCM	CITP	CATP					
ALJ Differdange									
L.T.M.A.	93	6	5	15	2	8	7	12	148
ALJ Esch/Alzette									
L.T. Esch	68	16	25	41	4	7	7	17	185
L.T.N.B.	49	17	19	12	3	1	3	1	185
ALJ Ettelbruck									
L.T. Ettelbruck	57	4	8	22	1	7	1		100
L. du Nord	33		5		1	3		3	45
ALJ Luxembourg									
L.T. C.	70	16	29	35	4	3	5	24	186
L.T.B.	44	4	6	14		3	4	17	92
ALJ Redange									
L.T. Mersch	34	3	2		1	2			42
ALJ Wasserbillig									
L.T.J.B.	42	9	7		7	1			66
Total	490	75	106	139	23	35	27	74	969
Total en %	50,57%	7,74%	10,84%	14,34%	2,37%	3,61%	2,79%	7,64%	100%

Relevons que:

- le total des élèves pris en charge par l'A.L.J. a augmenté de 6%
- 33% des sortants (augmentation de 8% par rapport à 1993/94) ont conclu un contrat d'apprentissage
- 50% des sortants continuent leur scolarité
- seulement 2,37% des sortants sont en situation d'emploi

Annexe 3.

Ech entdecken d'Aarbechtswelt 1994/1995

Ces actions pédagogiques destinées aux élèves du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique ont pour objectif la sensibilisation aux différents aspects du monde du travail et l'information sur leurs possibilités professionnelles.

Pendant l'année scolaire 1994/1995 dix de ces semaines ont été organisées, pour l'année scolaire en cours il est prévu d'en organiser douze.

A côté des stages "Op der Sich no Aarbecht", les semaines susmentionnées constituent le deuxième pilier du volet préventif du travail d'accompagnement de l'ALJ lors de la transition de l'école à la vie active.

Classes participantes:

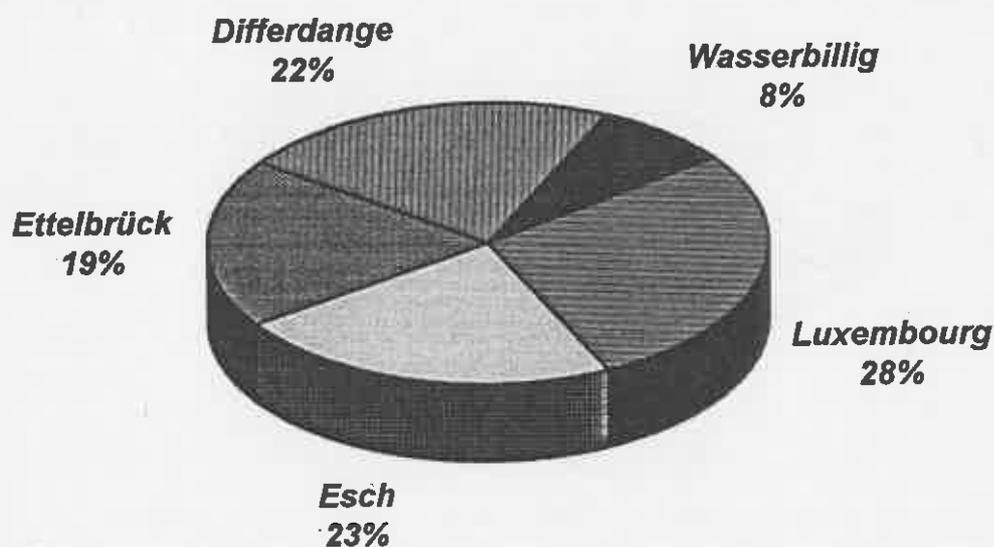
Localité	classe	Lycée technique	Nombre d'élèves
Bettembourg	8e R.P.	L.T. Dudelange	12
Diekirch	él. sort.Prép..	L.T. Ettelbruck	14
Differdange	8e R.P.	L.T.M.A.	15
Dudelange	8e R.P.	L.T. Dudelange	14
Esch/Alzette	8e R.P.	L.T. Esch	14
Hollerich	9e mod.	L.T. Bonnevoie	11
Mersch	8e R.P.	L.T. Mersch	18
Pétange	8e R.P.	L.T.M.A.	13
Wasserbillig	7e R.P.	L.T. Grevenmacher	13
Wiltz	8e R.P.	L.T. du Nord	16
Total :			140
			garçons 89
			filles 51

ANNEXE 4:

4.1. Nombre de jeunes pris en charge par l'Action Locale pour Jeunes:

Differdange	Esch	Ettelbrück	Luxembourg	Wasserbillig	Total
196	202	175	253	72	898

Répartition des jeunes pris en charge par les 5 bureaux de l'ALJ

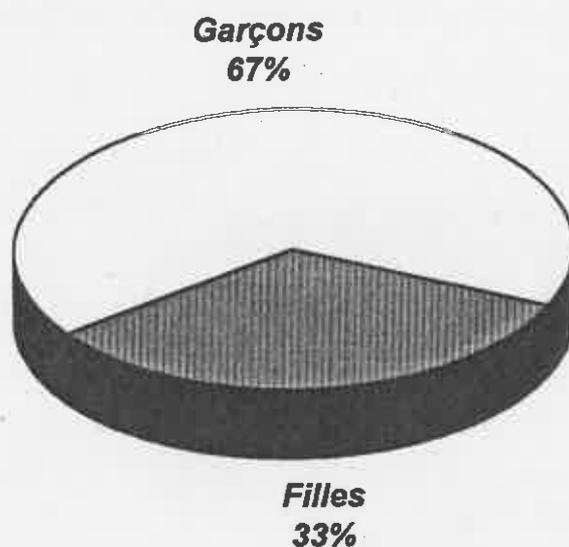


Bien qu'en raison de longues périodes de maladie du responsable de l'ALJ-Redange, des statistiques fiables n'aient pas pu être établies pour ce bureau, le total des jeunes pris en charge a augmenté de 8,5 %.

4.2. Nombre de jeunes par sexe:

Sexe	Diff	Esch	Ettel	Lux.	Wass.	Total	%
Filles	62	82	67	62	23	296	33
Garçons	134	120	108	191	49	602	67
Total	196	202	175	253	72	898	100

Répartition des jeunes par sexe

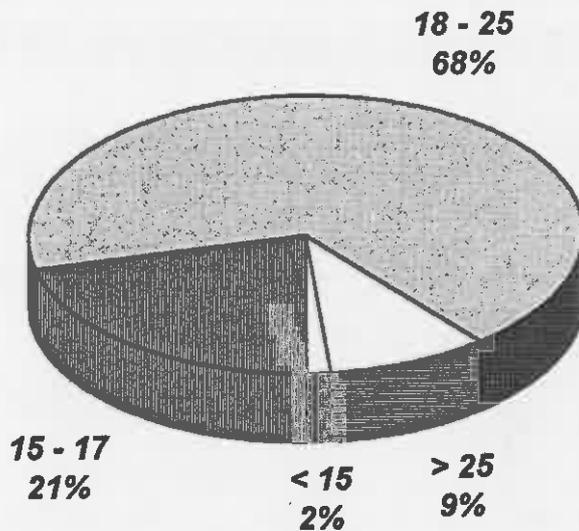


La prépondérance des jeunes de sexe masculin pris en charge se confirme et s'accroît. (1993/94: garçons 61%, filles 39%)

4.3. Nombre de jeunes par tranche d'âge:

Age	Diff	Esch	Ettel	Lux	Wass	Total	%
< 15 ans	3	1	3	3	3	13	2
15 - 17	24	14	36	82	35	191	21
18 - 25	142	153	122	159	33	609	68
> 25 ans	27	34	14	9	1	85	9
Total	196	202	175	253	72	898	100

Répartition des jeunes par tranches d'âges

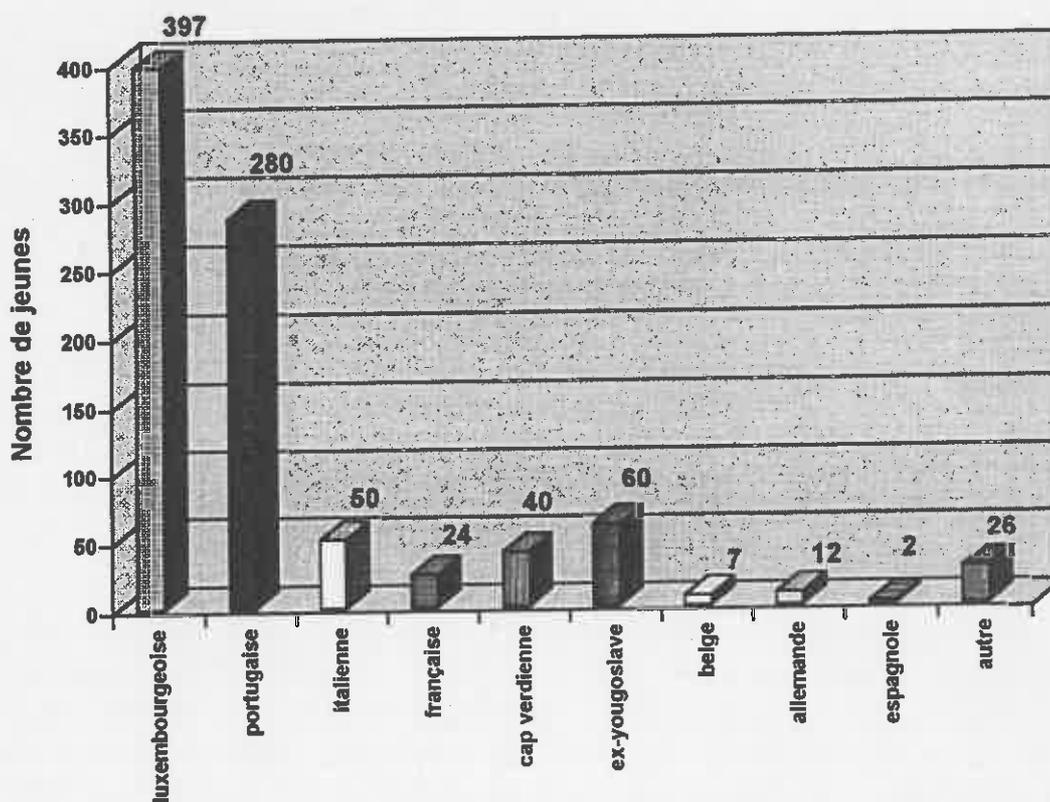


Le pourcentage élevé (68%) de la tranche d'âge de 18-25 ans confirme la tendance enregistrée pendant 1993/94. L'explication en est que 84% des sortants potentiels (jeunes >15 ans) du régime préparatoire de l'EST continuent leur scolarité ou sont sous contrat d'apprentissage. Les problèmes d'intégration, sur le marché du travail en particulier, commencent pour beaucoup seulement au-delà de l'âge de 18 ans après une scolarité et/ou un apprentissage tronqués.

4.4. Jeunes par nationalité

Nationalité	Diff.	Esch	Ettel	Lux.	Wass.	Total	%
luxembourgeoise	90	105	64	98	40	397	44
portugaise	52	59	61	86	22	280	31
italienne	17	12	8	11	2	50	5,6
française	13	4	1	4	2	24	2,7
cap verdienne	4	4	24	8		40	4,5
ex-yougoslave	10	9	10	29	2	60	7
belge	4	1	2			7	0,8
allemande	1	2	1	6	2	12	1,2
espagnole	1		1			2	0,2
autre	4	6	3	11	2	26	3
Total	196	202	175	253	72	898	100

Répartition des jeunes par leur nationalité



Avec 56% le taux des jeunes non-luxembourgeois est au-dessus de celui des jeunes luxembourgeois (44%).

4.5. Par motif de contact

Motif	Diff	Esch	Ettel	Lux	Wass	Total	%
recherche d'un emploi	145	112	74	148	22	501	55,78
problème relatif à l'emploi	4	1	5	6	3	19	2,12
changement d'emploi	5	3	3	2		13	1,45
suivi socio-pédagogique CFPC	32	46	60	61	11	210	23,39
informations scolaires	5	12	21	23	26	87	9,69
informations sur formation continue		8	4	4	4	20	2,23
problème personnel	3	8	4	2	1	18	2
autre problème	2	12	4	7	5	30	3,34
Total	196	202	175	253	72	898	100

Pour 59% de jeunes pris en charge par l'ALJ, les difficultés relatives à l'emploi sont le motif de contact.

4.6. Par mode de contact

Mode	Diff	Esch	Ettel	Luxb.	Wass.	Total	%
soi-même	32	46	46	43	15	182	20,27
envoyé par école	18	4	29	7	20	78	8,69
envoyé par SPOS	1			2	1	4	0,45
envoyé par Adem	1	2	1	32	1	37	4,12
envoyé par foyer	1	9		1		11	1,22
envoyé par dispensaire	8	13	6			27	3
envoyé par admin. com.	19	23				42	4,68
envoyé par autre institution	9	15	2	5		31	3,45
dépistage ALJ	25	49	27	87	14	202	22,49
envoyé par CFPC	30	20	54	51	11	166	18,49
envoyé par ami	38	18	4	5	2	67	7,46
autres	14	3	6	20	8	51	5,68
Total	196	202	175	253	72	898	100

Remarque:

Si 22,5% des «clients» de l'ALJ sont contactés par le biais d'un dépistage systématique, ce mode de contact garde toute son importance.

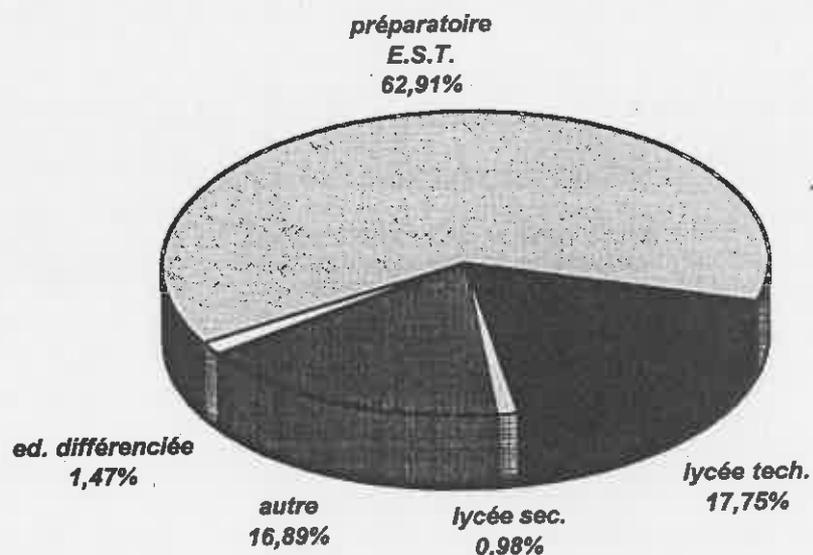
4.7. Situation des jeunes lors du premier contact avec l'ALJ

	Diff	Esch	Ettel	Lux	Wass	Total	%
CFPC	28	29	34	69	13	173	19,27
élève préparatoire	3	5	20	87	28	143	15,92
élève technique	5	4	4	3	4	20	2,22
élève secondaire		3	1			4	0,45
élève autre	1		5		4	10	1,11
CATP	3	1	4		2	10	1,11
CCM	1	1	4	3		9	1
CITP	8	3	1			12	1,34
deman. d'emploi inscrit à l'Adem	65	78	42	33	8	226	25,17
deman. d'emploi non inscrit à l'Adem	48	40	28	32	4	152	16,93
chômeur indemnisé	11	9	1			21	2,34
salarié	13	18	27	12	1	71	7,91
RMG		3				3	0,33
mesure d'insertion prof.	7	4	1	3		15	1,67
autre	3	4	3	11	8	29	3,23
Total	196	202	175	253	72	898	100

4.8. Jeunes par ordre d'enseignement fréquenté

	Diff.	Esch	Ettel	Lux.	Wass	%
ed. différenciée	2,67%		1,35%	2,29%		1,47%
compl./prép.	66,31%	54,78%	60,40%	66,97%	70,31%	62,91%
lycée technique	13,90%	20,60%	20,13%	15,14%	23,44%	17,75%
lycée secondaire	1,07%	2,01%	0,67%	0,46%		0,98%
autre	16,05%	22,61%	17,45%	15,14%	6,25%	16,89%
						100

Répartition des jeunes par ordre d'enseignement

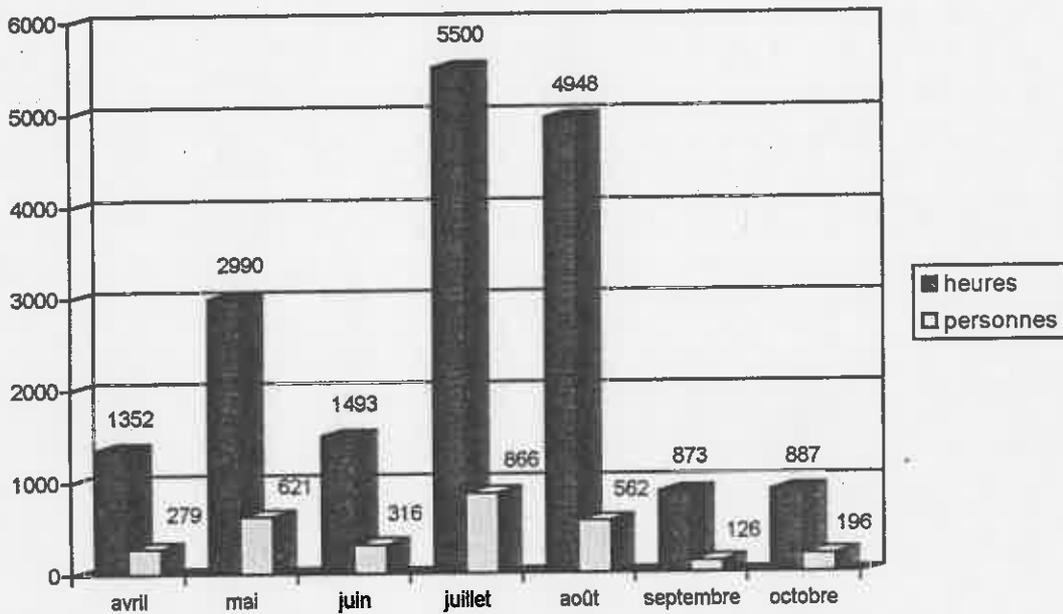


A noter que 63% des jeunes pris en charge par l'ALJ sont sortis du régime préparatoire de l'E.S.T. et ont par conséquent un faible niveau de qualification.

Le projet « velo en ville » 1995

1.) Heures de location et nombre de personnes ayant loué un vélo:

Total personnes:	2966
Total heures:	18043



2.) Personnes seules et personnes en groupes:

